

Français 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

- C 1 – Argumenter : comprendre la visée argumentative d'un texte polémique et rédiger un texte argumenté pour informer et convaincre.
- C 2 – Rechercher / synthétiser : conduire une recherche documentaire et rédiger une synthèse.
- C 3 – S'exprimer oralement :
 - Écrire et présenter un exposé argumentatif ou informatif.
 - Prendre sa place dans une discussion de groupe et rédiger un compte-rendu.
- C 4 – Lire et savoir : développer des savoirs (histoire littéraire), construire des réseaux de signification, porter une appréciation, interpréter.
- C 5 – Réfléchir sur la littérature : participer à la vie culturelle en abordant le concept de littérature sous divers éclairages croisés et tenter d'en construire une définition.

Critères de réussite

La cote de période = évaluation formative (travail journalier) : elle est fondée sur la progression des apprentissages pendant la période.

La cote de maîtrise de Noël et de juin = évaluation certificative : elle est fondée sur **l'acquisition des compétences** et donc, plus concrètement, sur la réussite des **tâches certificatives**, qui se font pendant les sessions d'examens et aussi pendant les trimestres.

Le calcul des cotes de maîtrise repose sur l'équilibre suivant :

- 40% : tâches certificatives réalisées en cours de période.
- 60% : examen certificatif en session d'examen.

L'élève réussit sa 6^e année s'il maîtrise :

- **au moins trois compétences (dont C4) sur cinq,**
- **s'il obtient au moins 50 % du total des compétences et s'il s'est investi dans le travail journalier (formatif).**

Moyens d'évaluation

Les cinq compétences Argumenter, Rechercher/Synthétiser, S'exprimer oralement, Lire et savoir, Réfléchir sur la littérature ainsi que l'orthographe font l'objet d'une évaluation certificative.

On distinguera les évaluations à valeur formative de celles à valeur certificative :

- les évaluations à valeur formative constituent la cote globale de période.
- les évaluations à valeur certificative (effectuées en cours d'année* et en sessions d'examens (notamment l'épreuve certificative externe commune de l'enseignement secondaire supérieur (CESS)) seront représentées dans le bulletin par les cotes d'examen.

Seules les évaluations certificatives entrent en ligne de compte pour calculer les cotes de maîtrise de Noël et de juin.

L'élève corrigera tous ses tests, les fera signer et les classera ensuite dans le carnet d'apprentissage qu'il tiendra à disposition du professeur.

(*Ces tâches mobilisent différents savoirs et savoir-faire et peuvent se concrétiser par des productions de l'élève, par exemple, des travaux écrits, des présentations devant la classe, les évaluations de lecture etc.)

Mathématiques 4h

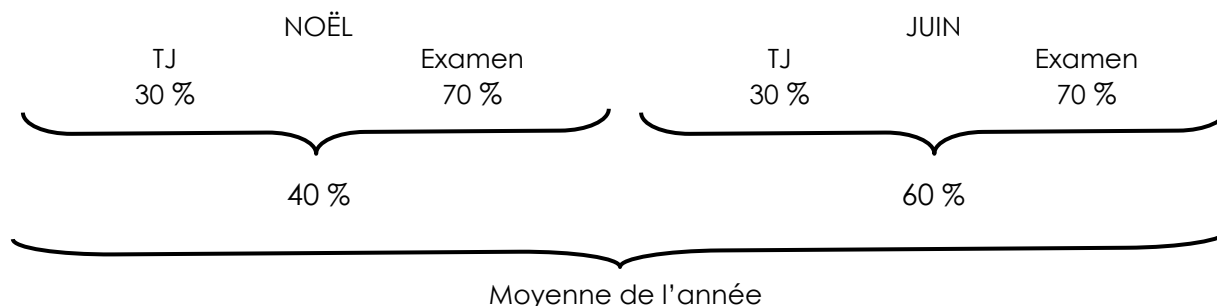
Objectifs / compétences visées par le programme

Le programme de 6^e (4h) est divisé en 5 UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage) :

- Probabilités
- Lois de probabilité
- Intégrale
- Fonctions exponentielles et logarithmes
- Géométrie analytique de l'espace

Critères de réussite

L'évaluation de l'année se calcule en deux parties : la période de Noël, qui représente 40% de la moyenne de l'année, et celle de juin, représentée par les 60% restants. Dans chacune de ces parties le travail journalier totalise 30% et les examens 70%. L'année est donc comptabilisée de la façon suivante :



Moyens d'évaluation [évaluation cumulative]

L'évaluation est de nature cumulative (voir tableau ci-dessus).

Les interrogations, généralement notées sur 20, permettent de situer l'élève face à l'apprentissage. Elles doivent être soigneusement conservées à domicile dans une farde prévue à cet effet et peuvent être réclamées à tout moment de l'année par le professeur afin que celui-ci vérifie qu'elles sont corrigées et signées.

Le niveau global de **maîtrise** n'est pas une moyenne arithmétique et tient compte à la fois du niveau de réussite dans chaque partie du cours évaluée tout au long de l'année, en décembre et en juin ainsi que de l'évolution générale des résultats. Par conséquent, si le professeur l'estime nécessaire et, après décision du conseil de classe, l'élève dont la moyenne de l'année est supérieure à 50% mais qui n'a pas satisfait dans l'une ou l'autre partie du cours, devra présenter une épreuve de remise à niveau (sous la forme d'un travail ou d'un test écrit) à l'occasion des secondes sessions. L'objectif de cette épreuve est d'assurer à l'élève le niveau de compétence indispensable à une bonne maîtrise du programme de mathématiques de l'année supérieure.

ATTENTION : L'échec des deux examens (Noël et juin) entraîne automatiquement l'échec dans la branche. L'examen de juin avec un résultat inférieur à 35% entraînera également l'échec dans la branche.

Mathématiques 6h (partie optionnelle de l'horaire)

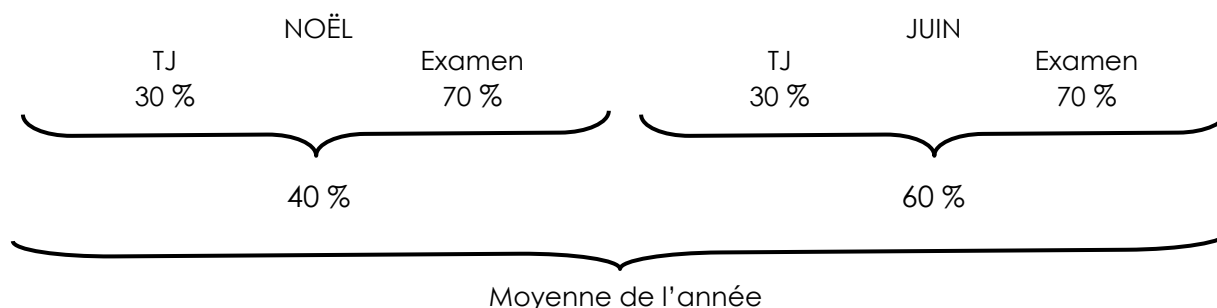
Objectifs / compétences visées par le programme

Le programme de 6^e (6h) est divisé en 5 UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage) :

- Probabilités
- Lois de probabilité
- Intégrale
- Fonctions exponentielles et logarithmes
- Géométrie analytique de l'espace

Critères de réussite

L'évaluation de l'année se calcule en deux parties : la période de Noël, qui représente 40% de la moyenne de l'année, et celle de juin, représentée par les 60% restants. Dans chacune de ces parties le travail journalier totalise 30% et les examens 70%. L'année est donc comptabilisée de la façon suivante :



Moyens d'évaluation [évaluation cumulative]

L'évaluation est de nature cumulative (voir tableau ci-dessus).

Les interrogations, généralement notées sur 20, permettent de situer l'élève face à l'apprentissage. Elles doivent être soigneusement conservées à domicile dans une farde prévue à cet effet et peuvent être réclamées à tout moment de l'année par le professeur afin que celui-ci vérifie qu'elles sont corrigées et signées.

Le niveau global de **maîtrise** n'est pas une moyenne arithmétique et tient compte à la fois du niveau de réussite dans chaque partie du cours évaluée tout au long de l'année, en décembre et en juin ainsi que de l'évolution générale des résultats. Par conséquent, si le professeur l'estime nécessaire et, après décision du conseil de classe, l'élève dont la moyenne de l'année est supérieure à 50% mais qui n'a pas satisfait dans l'une ou l'autre partie du cours, devra présenter une épreuve de remise à niveau (sous la forme d'un travail ou d'un test écrit) à l'occasion des secondes sessions. L'objectif de cette épreuve est d'assurer à l'élève le niveau de compétence indispensable à une bonne maîtrise du programme de mathématiques de l'année supérieure.

ATTENTION : L'échec des deux examens (Noël et juin) entraîne automatiquement l'échec dans la branche. L'examen de juin avec un résultat inférieur à 35% entraînera également l'échec dans la branche.

Anglais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 14 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

La cote globale de période ainsi que la cote de maîtrise à Noël et en fin d'année scolaire seront exprimées en lettres (E-TB-B-S-F / I-TI).

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

Les examens de Noël et juin porteront uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

L'élève est considéré en réussite si au moins 2 compétences sur 4 sont réussies tout en obtenant une moyenne d'au moins 50% à l'examen. Parmi les compétences réussies, il y aura au moins une compétence de compréhension ET une compétence d'expression.

A chaque période, les « compteurs sont remis à zéro » : les résultats d'une période ne sont pas additionnés à ceux de la période qui précède. Toutefois, en juin, il sera tenu compte de l'évolution et de la progression de l'ensemble du travail de l'élève durant toute l'année scolaire (sans pour autant additionner les résultats des périodes).

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Les examens de fin d'année sont prépondérants pour la détermination de la cote finale.

Champs thématiques approfondis au cours du troisième degré (en « spirale »)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1. Les caractéristiques personnelles, de la famille et des amis | 8. L'éducation |
| 2. L'habitat, le foyer et l'environnement | 9. Les achats |
| 3. La vie quotidienne | 10. La nourriture et boissons |
| 4. Les congés et loisirs | 11. Les services |
| 5. Les transports et les voyages | 12. Les lieux |
| 6. Les relations avec les autres | 13. Les langues étrangères |
| 7. La santé et le bien-être | 14. Le temps (qui passe ou qu'il fait) |

Néerlandais 4h / 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 14 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

La cote globale de période ainsi que la cote de maîtrise à Noël et en fin d'année scolaire seront exprimées en lettres (E-TB-B-S-F / I-TI).

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

Les examens de Noël et juin porteront uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

L'élève est considéré en réussite si au moins 2 compétences sur 4 sont réussies tout en obtenant une moyenne d'au moins 50% à l'examen. Parmi les compétences réussies, il y aura au moins une compétence de compréhension ET une compétence d'expression.

A chaque période, les « compteurs sont remis à zéro » : les résultats d'une période ne sont pas additionnés à ceux de la période qui précède. Toutefois, en juin, il sera tenu compte de l'évolution et de la progression de l'ensemble du travail de l'élève durant toute l'année scolaire (sans pour autant additionner les résultats des périodes).

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Les examens de fin d'année sont prépondérants pour la détermination de la cote finale.

Champs thématiques abordés au cours du troisième degré (en « spirale »)

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1. Les caractéristiques personnelles, de la famille et des amis | 8. L'éducation |
| 2. L'habitat, le foyer et l'environnement | 9. Les achats |
| 3. La vie quotidienne | 10. La nourriture et boissons |
| 4. Les congés et loisirs | 11. Les services |
| 5. Les transports et les voyages | 12. Les lieux |
| 6. Les relations avec les autres | 13. Les langues étrangères |
| 7. La santé et le bien-être | 14. Le temps (qui passe ou qu'il fait) |

Sciences 3h

Objectifs / compétences visées par le programme

- Décrire, expliquer un phénomène ou le fonctionnement d'un objet, prévoir l'évolution d'un phénomène.
- Résoudre une application concrète.
- Présenter sous une autre forme une information, un concept, un processus ou un phénomène naturel.

Critères de réussite

Dans le bulletin ne figurent qu'une seule cote chiffrée par discipline (« biologie », « chimie », « physique ») et une appréciation lettrée pour la branche (« sciences »).

Est en situation de réussite l'élève qui a satisfait au total et dans chacune des 3 sciences (a obtenu au minimum un F).

Est en situation d'échec l'élève qui :

- soit a un I au global des 3 disciplines;
- soit est en échec dans 2 des 3 disciplines, quelle que soit l'importance de ceux-ci ;
- soit a moins de 35 % dans une des 3 disciplines. Cette cote trahit une insuffisance grave dans une des 3 disciplines, ce qui handicape fortement l'élève dans la poursuite de son apprentissage et peut être à l'origine de graves difficultés.

Tous les cas où l'élève n'a pas satisfait au total de la branche et/ou réussi les 3 disciplines sont délibérés.

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, participation en classe, interrogations et bilans, examens,... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- la maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- le traitement et l'exploitation appropriée des observations et résultats ;
- le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Pour le calcul du niveau de maîtrise (en décembre et juin), une part de 30 % est accordée au travail journalier (préparations à domicile, productions lors des séances d'exercice, travaux, interrogations et bilans) et de 70 % aux examens (décembre et juin). Les deux examens (décembre et juin) ont la même importance.

Sciences 6h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées

- Décrire, expliquer un phénomène ou le fonctionnement d'un objet, prévoir l'évolution d'un phénomène.
- Mener à bien une recherche expérimentale.
- Résoudre une application concrète.
- Présenter sous une autre forme une information, un concept, un processus ou un phénomène naturel.

Critères de réussite

Dans le bulletin ne figurent qu'une seule cote chiffrée par discipline (« biologie », « chimie », « physique ») et une appréciation lettrée pour la branche (« sciences »).

Est en situation de réussite l'élève qui a satisfait au total et dans chacune des 3 sciences (a obtenu au minimum un F).

Est en situation d'échec l'élève qui :

- soit a un I au global des 3 disciplines;
- soit est en échec dans 2 des 3 disciplines, quelle que soit l'importance de ceux-ci ;
- soit a moins de 35 % dans une des 3 disciplines. Cette cote trahit une insuffisance grave dans une des 3 disciplines, ce qui handicape fortement l'élève dans la poursuite de son apprentissage et peut être à l'origine de graves difficultés.

Tous les cas où l'élève n'a pas satisfait au total de la branche et/ou réussi les 3 disciplines sont délibérés.

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, rapports de laboratoire, participation en classe, interrogations et bilans, examens,... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés.

Cela suppose :

- la maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- le traitement et l'exploitation appropriée des observations et résultats ;
- le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Pour le calcul du niveau de maîtrise (en décembre et juin), une part de 30 % est accordée au travail journalier (préparations à domicile, productions lors des séances d'exercice et de laboratoire, rapports de laboratoire, travaux, interrogations et bilans) et de 70 % aux examens (décembre et juin). Les deux examens (décembre et juin) ont la même importance.

Divers

Le port du tablier est obligatoire lors des séances de laboratoire. Pour des raisons de sécurité, tout élève n'ayant pas son tablier ne sera pas autorisé à réaliser le laboratoire.

Education physique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours d'éducation physique s'articule autour de 4 axes :

1. **Education Sportive** (S'intégrer dans un groupe pratiquant une activité sportive, en connaissant les règles de l'activité, ses qualités athlétiques, ses gestes techniques et tactiques)
2. **Education à la Santé** (Fournir un effort de longue durée à intensité moyenne. Maîtriser des techniques permettant d'améliorer ses aptitudes physiques : Endurance, souplesse, force, vitesse, puissance)
3. **Education à la Sécurité** (Exécuter une série de gestes conformément à des règles d'exécution et de sécurité en les adaptant à sa morphologie et au but poursuivi)
4. **Education à l'Expression** (Présenter de façon harmonieuse et esthétique, une succession de gestes et de mouvements en respectant les caractéristiques de l'activité)

Critères de réussite

La certification des compétences s'effectue après un temps d'évaluation formative afin que l'élève puisse progresser dans son apprentissage et s'exercer avant l'épreuve finale.

Cette évaluation des compétences s'effectue selon le rapport 70/30 (tests / participation) en 5^e et 6^e années.

Moyens d'évaluation

La cote de maîtrise représente l'ensemble du niveau obtenu aux tests ainsi que la participation de l'élève tout au long de l'année.

L'évaluation comprend les critères (qualités exigées en fonction de l'activité) et les indicateurs de réussite qui précisent les éléments concrets observables.

En cas d'absence lors d'un test, un certificat médical est exigé.

Un "zéro" est attribué lors de la non présentation d'un test sans motif écrit des parents.

Divers

1) Exemption du cours :

La non participation à un cours doit être couverte par un mot des parents et au-delà, par un certificat médical.

L'élève dispensé, en raison d'un certificat médical, ou d'une indisposition momentanée doit être présent au cours.

2) Equipement :

Le port de l'uniforme d'éducation physique de l'école est obligatoire.

Formation géographique et sociale 2h (pour les élèves dans le projet immersion : Aardrijkskunde)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

La formation géographique et sociale au troisième degré demande d'entrer chaque année par trois portes différentes à savoir: géographique, géopolitique et géoéconomique. Au 3^e degré nous parcourons **les champs disciplinaires** suivants:

- la répartition et le déplacement des hommes (démographie et migrations) ;
- les interrelations entre l'homme et son environnement ;
- la répartition des activités humaines et leur dynamique ;
- les inégalités et les disparités territoriales ;
- les tensions et conflits territoriaux à l'échelle du monde (relations N/S), à l'échelle du ou des Sud (relations S/S), à l'échelle de l'UE et de l'Europe et à l'échelle de la Belgique.
- Les grands enjeux environnementaux et sociétaux du 21^{ème} siècle.

Compétences évaluées :

C1 : Maîtriser les acquis théoriques

C2 : Exploiter les documents

C3 : Synthétiser/ Prendre position

Critères de réussite

L'évaluation placera l'élève devant des situations qui permettront au professeur **d'évaluer la maîtrise d'une ou plusieurs compétences**. Une mémorisation sérieuse sera nécessaire, tant sur le plan des références spatiales que des savoirs thématiques, pour permettre plus tard d'appliquer ces savoirs et de résoudre des exercices en lien avec ces savoirs.

Quel que soit le type de question ou de compétence visée, l'expression écrite se fera dans un **français (ou néerlandais) correct** avec un **vocabulaire adéquat**. Le **soin** et l'**orthographe** entrent aussi en ligne de compte.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se compose de **deux volets** :

Le premier se compose de l'évaluation dite "**FORMATIVE**". Celle-ci sert à mesurer le degré d'**apprentissage** de l'élève. Les élèves pourront être évalués sur :

- Leur capacité à **maîtriser les acquis théoriques de base** via des interrogations.
- **Des productions** à réaliser en cours d'année (analyse de textes, réalisation d'une carte, ...) ou sur des présentations.

Le second volet de l'évaluation comprend lui, la partie **CERTIFICATIVE**. Ici, on ne mesure plus le degré d'apprentissage de l'élève mais bien si il a **intégré** la matière. C'est le cas des **examens de Noël et de juin**, qui comptent respectivement pour **40% et 60%** de la cote finale.

L'examen comptant pour la session de juin, sera organisé hors session, vers la mi-mai.

Pour réussir son année en FGS, l'élève devra obtenir une cote finale supérieure à 50 %.

Matériel

Le cours requiert l'utilisation régulière du matériel suivant :

- Crayons/stylos de couleur
- Équerre & calculatrice

Il est donc demandé à chaque élève d'avoir son propre matériel aux cours et lors des évaluations.

Histoire 2h ou 4h (pour les élèves dans le projet immersion : *Geschiedenis*)

Objectifs / compétences visées par le programme

S'INTERROGER : l'élève devra énoncer des **questions de recherche** sur base de l'analyse d'un ensemble documentaire (traces du passé et travaux postérieurs) relatif à un objet de recherche et en mobilisant un des concepts étudiés auparavant.

CRITIQUER : L'élève devra mettre en relation et sélectionner, parmi un ensemble de traces du passé et de travaux postérieurs, les documents **pertinents** en fonction d'une question de recherche, et à **évaluer la fiabilité** des traces du passé pertinentes.

SYNTHÉTISER : l'élève devra répondre à une question de recherche en rédigeant une **synthèse**. Celle-ci est construite sur base d'un ensemble de ressources documentaires et mobilisera un concept vu au cours.

COMMUNIQUER : l'élève devra transposer, sous forme d'un plan, d'un **tableau**, d'une **ligne du temps**, d'un **schéma** ou d'un **panneau**, des connaissances préalablement acquises, qui ont été découvertes par lui-même ou ont été fournies par le professeur.

Critères de réussite

- De la 4^e à la 6^e, le niveau de maîtrise tient compte de l'acquisition des concepts, savoirs et savoir-faire ainsi que des compétences. **Chaque item a autant de "valeur" qu'un autre.** Les compétences certifiées varient de la 4^e à la 6^e année. 4^e : C2 & C4; 5^e : C1, C3 & C4; 6^e : C1 à C4. **Le seuil de réussite est à 10/20.**
- Un exercice de compétence est réussi lorsqu'il rencontre de manière satisfaisante les objectifs de forme et de fond (au moins 50 % pour les informations provenant des documents et/ou du cours). **Cela signifie que même pour les exercices de compétence, il faut maîtriser du savoir...**
- **Si deux compétences sont en échec**, le cours dans sa globalité peut être en échec, et le sera certainement si une des compétences est en échec à moins de 8/20 !
- Le TJ entre également en ligne de compte pour l'évaluation finale. La répartition des notes entre TJ et les examens (Noël et juin) évolue selon les années. Plus l'élèves « monte » plus la note obtenue aux examens sera importante (de 60 à 80 % en 5^e et 6^e ; de 40 à 60 % en 4^e).

Moyens d'évaluation

1. Les moyens d'évaluation/auto-évaluation et leur fréquence

Les moyens d'évaluation proposés aux élèves au cours de l'année sont les suivants : Devoirs et préparations à domicile, Exercices techniques de savoir-faire, Petites interrogations écrites pour vérifier la maîtrise de la matière d'un cours, Contrôles de synthèse portant sur un ou plusieurs chapitres de cours, Exercices de compétences réalisés en classe*, Travaux individuels ou de groupe, pour les élèves d'histoire 4 particulièrement, Les examens de Noël et fin d'année

Dans cette évaluation, il faut distinguer les notes formatives et les cotations certificatives. Les premières permettent d'évaluer le travail accompli par l'élève en cours d'année et sa progression. La réussite de l'année est « certifiée » par des tests au cours desquels l'élève devra prouver qu'il maîtrise suffisamment matière et compétences travaillées durant l'année pour passer à l'année supérieure.

* Les exercices de compétence sont susceptibles d'être tous pris en compte (certificatifs ... dès le début !) à la fin de l'année.

2. L'organisation de la remédiation

Celle-ci prendra les formes suivantes :

- a) En classe, pendant les cours, elle passera par les corrections de travaux et d'interrogations ainsi que les grilles d'auto-évaluation.
- b) A la seule demande de l'élève, pendant les heures de fourche ou le temps de midi.

Religion catholique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours de religion catholique rencontre les finalités civiques et pédagogiques du curriculum scolaire en permettant de penser et de travailler avec rigueur des problématiques aux enjeux porteurs de sens pour l'existence. Ce cours s'adresse à des élèves dont la position personnelle par rapport à la foi chrétienne est diverse : le cours rencontre ainsi des chrétien(ne)s engagé(e)s ou non, en recherche, autrement croyant(e)s, non-croyant(e)s en Dieu, se disant athées, agnostiques, indifférents. Prenant en compte cette pluralité, le cours de religion catholique respecte l'option et la recherche de chaque élève, tout en offrant les conditions, particulièrement sur le plan intellectuel, qui permettent aux élèves de se situer librement et en connaissance de cause face au fait chrétien.

Le cours de religion catholique est aussi un lieu de rencontre de divers courants de pensée et de diverses traditions religieuses. S'il travaille en priorité l'intelligence et la pertinence chrétiennes, ce cours ouvre aussi à l'intelligence d'autres traditions morales, philosophiques et religieuses. Cette ouverture à la pluralité et à l'altérité philosophiques et religieuses permet non seulement de rencontrer l'autre différent, mais encore d'élargir et de mieux comprendre une identité et une tradition particulières.

Durant l'année scolaire 2018-2019, les compétences qui seront abordées sont les suivantes :

Les compétences terminales :

- Formuler une question d'existence
- Elargir à la culture
- Organiser une synthèse porteuse de sens

Les compétences disciplinaires :

- Pratiquer le questionnement philosophique
- Discerner les registres de réalité et de langage
- Décoder le mode de relation au religieux

Moyens d'évaluation

L'évaluation cumulative, par période, est basée sur :

- la réalisation de travaux de réflexion
- la réalisation de travaux de groupe
- la réalisation de travaux de réflexion individuelle

En outre, des évaluations écrites (examens) peuvent être présentées en décembre et en juin.

Critères de réussite

Les cotes de maîtrise seront calculées comme suit :

Cote de maîtrise de l'Année	Cumulée sur base des évaluations du Travail Journalier par périodes durant l'année	100%
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	------

Espagnol 2h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 14 champs thématiques repris ci-dessous.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période de bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

Les examens de Noël et juin porteront uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

L'élève est considéré en réussite si au moins 2 compétences sur 4 sont réussies tout en obtenant une moyenne d'au moins 50% à l'examen.

A chaque période, les « compteurs sont remis à zéro » : les résultats d'une période ne sont pas additionnés à ceux de la période qui précède. Toutefois, en juin, il sera tenu compte de l'évolution et de la progression de l'ensemble du travail de l'élève durant toute l'année scolaire (sans pour autant additionner les résultats des périodes).

Moyens d'évaluation

La C.A. et la C.L. sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année. En juin, ces compétences sont jugées satisfaisantes lorsque l'élève obtient 50% pour l'ensemble des évaluations qui entrent en compte dans la cote de certification.

L'E.O. et l'E.E. sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année. Les critères d'évaluation de ces 2 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation. Les examens de fin d'année sont prépondérants pour la détermination de la cote finale d'E.O. et d'E.E.

Champs thématiques abordés

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Les caractéristiques personnelles, de la famille et des amis 2. L'habitat, le foyer et l'environnement 3. La vie quotidienne 4. Les congés et loisirs 5. Les transports et les voyages 6. Les relations avec les autres 7. La santé et le bien-être | <ol style="list-style-type: none"> 8. L'éducation 9. Les achats 10. La nourriture et boissons 11. Les services 12. Les lieux 13. Les langues étrangères 14. Le temps (qui passe ou qu'il fait) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Latin 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visés par le programme

C1 : TRADUIRE : rédiger, en français correct, une traduction d'un extrait d'auteur latin en mobilisant ses connaissances de la langue et en utilisant à bon escient toute autre information disponible.

C2 : ANALYSER : présenter, par écrit ou oralement, une approche originale de textes latins travaillés en classe ou inconnus, en appuyant chaque articulation de sa démarche tant sur des éléments textuels précis que sur toute autre information disponible.

C3 : SYNTHÉTISER : communiquer, par écrit ou oralement, une synthèse personnelle qui confronte un aspect spécifique et significatif de la civilisation latine à des documents caractéristiques d'une époque et d'une culture.

Moyens d'évaluation

Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Ils sont répartis entre les 3 compétences/rubriques du bulletin :

- C1 : TRADUCTION: reprend les traductions de textes nouveaux et de textes vus en classe.
- C2 : ANALYSE: reprend les analyses de textes nouveaux et de textes vus en classe.
- C3 : COMMENTAIRE : reprend les synthèses qui confrontent un aspect spécifique et significatif de la civilisation latine à des documents caractéristiques d'une époque et d'une culture.

L'évaluation sera continue.

Critères de réussite

La réussite est fixée à 50% (« F ») dans les 3 compétences/rubriques ci-dessus.

Une réussite de l'examen final donne automatiquement lieu à une cote de maîtrise positive. Dans le cas contraire, le professeur prendra en compte l'évolution de l'élève durant toute l'année.

Sciences économiques 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours de sciences économiques a pour objectifs de faire des élèves des citoyens responsables et engagés, capables de comprendre le monde économique, politique, financier, social et juridique dans lequel ils évoluent. L'économie est une science qui éclaire les choix, les stratégies d'action des décideurs qu'ils soient chefs d'entreprises, pouvoirs publics ou ménages. Tous les apprentissages du cours sont donc basés sur des démarches de compréhension et d'analyse critique qui permettent de prendre des décisions en connaissance de cause ou de comprendre les choix opérés par d'autres.

Les compétences travaillées sont les suivantes:

- **Compétence 1** : Recueillir, analyser et synthétiser des informations en fonction d'une recherche dans un contexte donné, d'une question, ou situation problème.
- **Compétence 2** : Appliquer des concepts, des modèles, des procédures appris à une situation économique, juridique et sociale nouvelle.
- **Compétence 3** : Poser un problème, élaborer les démarches de recherche et dégager les solutions et leurs limites.
- **Compétence 4**: Confronter des théories

Critères de réussite

NOEL (40%)		JUIN (60%)	
TJ 30%	Examen 70%	TJ 30%	Examen 70%

Le niveau global de réussite de l'année est fixé à 50% pour le total de l'année. Mais, ATTENTION :

- un échec à l'examen de Noël et de Juin entraîne un échec dans la branche
- un résultat inférieur ou égal à 35% à l'examen de Juin entraîne un échec dans la branche.
- de plus, Les élèves capables de maîtriser les outils informatiques suivants : Word, Excel et Powerpoint.

Moyens d'évaluation

Les élèves sont évalués sur leur capacité à maîtriser les acquis théoriques, à appliquer la théorie dans une nouvelle situation et à faire une recherche et/ou la présenter, et ce via :

- un bilan, lorsqu'un chapitre sera achevé ;
- des travaux individuels ou de groupe à remettre par écrit ou à présenter oralement ;
- les examens.

L'ensemble de ces évaluations interviendront dans la cote de maîtrise de fin d'année.

Divers

Les élèves veilleront à :

- disposer d'une adresse e-mail personnelle;
- avoir accès aux programmes Word, Excel et Powerpoint ;
- consulter la page Facebook du cours pour se tenir informés des informations complémentaires qui leur seront communiquées.

Sciences sociales 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences visés par le programme

Le cours de sciences sociales s'articule autour d'objectifs assez généraux qui font l'objet d'une progression tout au long des quatre années de l'option. Les voici :

- **Former l'intelligence** par les sciences sociales. La méthode rigoureuse liée à cette discipline nécessite une prise de recul de l'élève par rapport au sujet étudié.
- **Acquérir un savoir rigoureux** ou les notions et concepts de base sont clairs et précis afin de pouvoir construire un raisonnement logique et/ou une argumentation nuancée.
- **Etre capable de se poser des questions** de sens sur les événements sociaux et de discerner les structures qui les conditionnent.
- **Etre capable de comprendre la nécessité de la connaissance des institutions et des mécanismes sociaux** afin de faire de l'élève un **citoyen responsable et engagé**.

Au terme des quatre années de sciences sociales, l'élève devra acquérir quatre compétences bien précises :

- **Compétence 1** : à partir d'un fait social formuler une question de départ et énoncer des hypothèses explicatives.
- **Compétence 2** : concevoir et réaliser, seul ou en équipe, une démarche de recherche visant à vérifier ces hypothèses, en utilisant différentes techniques de collecte et de traitement de l'information et en mobilisant différents concepts-outils.
- **Compétence 3** : confronter, seul ou en équipe, les résultats d'une recherche avec des modèles théoriques, en faire ressortir les limites et dégager du fait social étudié les axes de tension qui le traversent.
- **Compétence 4** : présenter, seul ou en équipe, en faisant appel à un mode de communication adéquat, les résultats de la recherche de façon succincte et structurée.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se compose de deux volets complémentaires.

Le premier se compose de l'évaluation **formative**. Elle sert à mesurer le degré d'apprentissage de l'élève. Comme tout le monde a le droit à des essais et à des erreurs, cela signifie que les résultats des interrogations et autres travaux indiquent la **progression** vers l'acquisition des savoirs et des compétences. Cela doit être un signal de poursuivre sur sa lancée ou de rectifier le tir, par exemple en étudiant, plus, mieux ou autrement. Le second volet comprend lui, l'évaluation **certificative**. Ici, on ne mesure plus le degré d'apprentissage de l'élève mais bien s'il a **intégré** la matière. C'est le cas des examens de décembre et de juin, ainsi que d'un travail personnel encadré

Critères de réussite

Les examens compteront pour 60% (30% Noël – 30 % Juin) de la note globale de l'année. Un travail de fin d'année rentrera également dans l'évaluation certificative. Celui-ci comptera pour 40% de la note globale de l'année. Pour réussir son année, l'élève devra obtenir une cote globale supérieure à 50 % au total de l'année **ET** avoir au moins acquis 2 des 3 compétences.

Divers

Nous sommes sensibles à la présentation des interrogations et des devoirs qui nous sont remis. L'élève veillera donc à présenter ses travaux et interrogations proprement, composer des phrases complètes, correctes et intelligibles et bien sûr à éviter les fautes d'orthographe et les abréviations. Il veillera à respecter les délais qui lui sont imposés, sans quoi il sera sanctionné (10% en moins de la note globale par jour de retard). L'élève doit faire ses devoirs et présenter ses interrogations même s'il est absent le jour où le travail a été programmé. A lui de se renseigner afin d'être à jour. Pour mémoire, l'élève doit être couvert par un certificat médical lors d'une évaluation certificative. Enfin, l'élève doit avoir un cours en ordre qu'il doit pouvoir le montrer à tout moment.